

FORUM



cette semaine

CAPSULE SCIENCE Faut-il s'inquiéter du nucléaire ?

PAGE 7

CULTURE ET RELIGION

La condition masculine chez les communautés culturelles.

PAGE 8

SOUTIEN AUX ÉTUDES

Les troubles d'apprentissage sont de plus en plus nombreux. PAGE 12

28 % des étudiants sont favorables aux punitions corporelles

Le comportement de l'être humain est bien souvent paradoxal. Alors que les punitions physiques entraînent douleur, humiliation et colère, plus on en a reçu dans son enfance, plus on est porté à y voir un effet formateur et plus on a l'intention de reproduire ce comportement comme parent. Ceci s'observe même chez les étudiants à l'université, malgré le fait que toute la littérature sur le sujet démontre que les punitions corporelles sont néfastes.

C'est l'un des constats qui ressort du mémoire de maîtrise de Caroline Despaties, réalisé au Département de criminologie sous la direction de Diane Casoni. M^{me} Despaties a voulu dresser le tableau des expériences vécues par les étudiants de niveau universitaire en ce qui concerne les punitions corporelles et cerner leur opinion sur le sujet. « C'est la première fois, au Québec, qu'on sonde un groupe de futurs parents sur la question », affirme M^{me} Despaties, qui travaille maintenant comme intervenante psychosociale au Centre jeunesse de Montréal.

80 % y ont goûté !

Que faut-il entendre par « punition corporelle » ? La chercheuse n'a pas dressé une liste de gestes pré-

Suite en page 2



Caroline Despaties

Pour le professeur **Stéphane Lair**, la chasse aux phoques est pratiquée de façon trop compétitive. L'activité ne menace toutefois pas le troupeau

La chasse aux phoques est-elle acceptable ?



Même si la chasse aux blanchons est interdite depuis 1987, ceux qui condamnent toute chasse aux phoques, indépendamment de l'âge de l'animal, aiment bien se faire photographier avec les irrésistibles mammifères.

La chasse aux phoques est « une tache sur la réputation des Canadiens », selon le chanteur Paul McCartney. Au cours d'une visite au large des îles de la Madeleine, le 2 mars, l'ancien Beatles a déclaré au réseau d'information international CNN que l'abattage des mammifères marins n'avait pas plus de raison d'être que l'esclavage.

Est-il « éthiquement acceptable » de tuer des phoques à l'aide d'un bâton appelé *hakapik* comme le font les chasseurs commerciaux ? Il est vrai que les chasseurs qui assomment les phoques ont un sérieux problème d'image depuis que le sang des blanchons s'est répandu sur la neige devant des caméras de télévision il y a plus de 20 ans. Même si la chasse aux blanchons est interdite depuis 1987 (on n'autorise que l'abattage des animaux qui ont

mué), la controverse fait rage de temps à autre.

Préoccupé par les questions de bien-être des animaux, le Fonds mondial pour la nature a chargé l'an dernier un groupe de neuf vétérinaires indépendants de se pencher sur le cas des phoques du Groenland. Dans leur rapport daté d'août 2005 (www.ivwg.org), les spécialistes internationaux sont formels : la méthode n'est pas cruelle. Un coup de hakapik sur le crâne d'un phoque semble brutal, mais « on le considère sans cruauté s'il est porté rapidement et si l'animal demeure inconscient jusqu'à sa mort ».

« Nous n'avions pas pour mandat de statuer sur la pertinence de la chasse, explique l'un des signataires du rapport, Stéphane Lair, professeur à la Faculté de médecine vétérinaire et spécialiste de la faune.

Nous avons uniquement cherché à savoir si les méthodes actuelles étaient acceptables ou si elles pouvaient être améliorées. »

La réponse ? Oui, il y a de la place pour l'amélioration. Les experts insistent sur le fait que trois étapes doivent être respectées pour que la chasse traditionnelle soit éthiquement acceptable. Entre l'assomme (le fait d'écraser la tête pour détruire les deux hémisphères du cerveau) et la saignée (qui met fin à la circulation du sang vers le tronc cérébral), la palpation du crâne est nécessaire pour constater le choc et éviter qu'un animal blessé souffre. Or, cette étape n'est pas toujours rigoureusement suivie. Pourquoi ? Parce que les chasseurs sur la banquise doivent faire vite. « La nature compétitive de la chasse (qui, depuis

ces dernières années, peut ne durer que deux jours seulement) crée un environnement où la vitesse prime et où les chasseurs sont tentés de prendre des raccourcis », peut-on lire dans le rapport.

« La chasse est pratiquée de façon beaucoup trop compétitive, explique le D^r Lair. Il y a des quotas d'abattage qui poussent les chasseurs à agir vite. Résultat : de nombreux animaux souffrent inutilement. »

Le groupe de vétérinaires demande donc à Pêches et Océans Canada de légiférer sur la question. « La compétition et le rythme de la chasse doivent être réduits, dit la 5^e des 11 recommandations. On pourrait ainsi améliorer les pratiques sans cruauté, la sécurité des travailleurs, la surveillance et l'ap-

Suite en page 2

La chasse aux phoques est-elle acceptable ?

Suite de la page 1

plication de la réglementation. La compétitivité peut être atténuée par l'établissement de quotas ou d'autres mécanismes de gestion ou, encore, par un code de pratiques de l'industrie. »

Pour le pathologiste Daniel Martineau, lui aussi expert de la faune, la méthode d'abattage des phoques est très semblable à celle dans les abattoirs commerciaux à bovins : l'assommage suivi d'une saignée. À ces différences près qu'on utilise un fusil à projectile captif plutôt qu'un

« *La méthode d'abattage des phoques est très semblable à celle dans les abattoirs commerciaux à bovins : à cette différence près que cela se fait loin des caméras.* »

hacapik et, surtout, que cela se fait loin des caméras. « Le phoque sans défense, avec son sang sur la neige, cela produit un effet très fort sur le plan affectif. Personne n'aime voir ça », reconnaît le D^r Martineau.

N'en déplaise aux Paul McCartney et Brigitte Bardot de ce monde, le ministre fédéral des Pêches et des Océans, Loyola Hearn, a annoncé que la chasse aurait lieu en 2006. Un peu plus de 300 000 phoques, soit 5000 de plus que l'année dernière, pourraient même être abattus. Cela menace-t-il le troupeau ? Aucunement, celui-ci se chiffrant à quelque six millions de têtes. Une population en hausse.

Mais Stéphane Lair ne veut pas laisser croire que les vétérinaires sont du côté des chasseurs commerciaux. « J'ai personnellement quelques réserves quant à l'exploitation commerciale des ressources fauniques, dit-il. Je crains que cette exploitation ouvre la porte à des abus à moyen ou à long terme. »

La surpêche, responsable de la disparition des grands bancs



Stéphane Lair

de morues, donne-t-il en exemple, avait été annoncée par bon nombre de scientifiques avant d'être constatée dans les chalutiers. Mais l'industrie a fait la sourde oreille pour ne pas renoncer à ses profits.

C'est pourquoi le groupe s'en est tenu à un point très précis : la méthode d'abattage. Après tout, les vétérinaires sont aussi les amis des bêtes.

Mathieu-Robert Sauvé

Une soirée inoubliable



L'Université a organisé, le 15 mars, une soirée spéciale de reconnaissance pour ses employés qui ont travaillé 25, 30, 35 ou même 40 ans à l'UdeM. Sur notre photo, « le groupe des 40 années », avec, à la première rangée, de gauche à droite : Jacques Baillargeon, professeur agrégé de clinique; Claude Beaudry, professeur titulaire de clinique; Lise Béliveau, acheteuse aux approvisionnements; Jean-Marc Saint-Hilaire, professeur titulaire de clinique; et Maurice Verdy, professeur titulaire de clinique; à la deuxième rangée : Paul Taras, professeur titulaire; Qazi Ibadur Rahman, professeur titulaire; et René Arseneault, préposé à la Faculté de médecine dentaire.

28 % des étudiants sont favorables aux punitions corporelles

Suite de la page 1

cis, mais s'est plutôt fondée sur une définition reconnue dans la littérature : usage de la force physique dans l'intention de faire vivre une expérience de douleur sans blessure et dans le but de corriger un enfant ou de contrôler son comportement.

Parmi les quelque 2150 étudiants de l'UdeM, dont 70 % sont des femmes, qui ont participé à l'étude, 80 % disent avoir reçu au moins une punition corporelle au cours de l'enfance. Près de 70 % en ont reçu une dizaine et 15 % en recevaient plusieurs fois par année. La fréquence la plus élevée, soit plusieurs fois par semaine, n'est le lot que de 2 % des répondants.

Parmi les variables mesurées, M^{me} Despaties a considéré le motif de la punition selon le répondant et selon la personne qui punissait, quand et par qui elle était administrée, de même que la religion et le lieu de naissance des répondants.

Le chiffre de 80 %, qui peut surprendre, n'étonne pas l'intervenante. « Il peut paraître élevé, mais il correspond à ce qu'on retrouve dans les autres études sur les punitions corporelles », indique-t-elle.

Les différences selon les variables du sexe, de la religion et du lieu d'origine sont significatives mais faibles : les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir reçu des punitions corporelles; ce recours est plus fréquent chez ceux qui disent être membres actifs d'un groupe religieux et notamment chez les protestants; il est aussi plus fréquent chez les personnes nées à l'extérieur du pays.

Fait surprenant, les punitions corporelles sont données en parts égales par les pères et par les mères. Dans presque 87 % des cas, la punition est infligée avec la main, mais 13 % des répondants ont aussi été frappés à l'aide d'un objet.

Quant aux motifs, c'est la désobéissance ou l'indiscipline qui sont invoquées au premier chef dans plus de 70 % des cas.

28 % veulent y recourir

Indépendamment de ces variables, plus de 28 % des étudiants croient que les punitions corporelles sont justifiées et di-

sent avoir l'intention d'en faire usage quand ils seront parents.

C'est le résultat qui surprend le plus la chercheuse. « Ceci montre que les étudiants sont mal informés puisqu'il y a un consensus presque unanime sur le fait que les punitions corporelles sont néfastes sur le comportement », signale-t-elle.

Comme effets néfastes, la littérature rapporte des risques de maltraitance et de blessures, des problèmes d'intériorisation des règles morales, des troubles d'anxiété et d'agressivité, des comportements délinquants et des problèmes de consommation d'alcool et de drogue.

Ce qui est encore plus étonnant, c'est que l'intention de recourir aux punitions corporelles augmente avec la fréquence des châtiments reçus. Selon Caroline Despaties, cette donnée illustre la transmission intergénérationnelle d'un comportement : « Sauf dans les cas extrêmes, la fréquence de la punition rend cette pratique acceptable et normative aux yeux de ceux qui l'ont subie. Ils considèrent que ce fut bon pour eux et que ce sera bon pour leurs enfants. »

Mais cela ne remet-il pas en cause ce qu'en dit la littérature ? « Les gens sont mal renseignés, reprend-elle, et ne sont pas conscients du lien entre certains problèmes comportementaux et les punitions corporelles reçues. Il faut des études longitudinales pour faire ressortir ce lien. »

Ce manque d'information s'observe dans le fait que le principal facteur prédictif du recours aux punitions corporelles ressortant de cette étude est l'opinion favorable qu'on a à leur égard : croire qu'elles ont un effet positif explique près de 51 % de l'intention d'y recourir.

Toujours selon la chercheuse, le fait que la Cour suprême du Canada a reconnu en 2004 la constitutionnalité des punitions corporelles envoie un mauvais message quant à la justification de ces pratiques (voir l'encadré).

Cette recherche de Caroline Despaties a été rendue possible grâce à une bourse du CRSH et fait partie des cinq pour cent de mémoires qui ont reçu la cote « excellent » à l'École de criminologie.

Daniel Baril

Les punitions corporelles selon le Code criminel

Selon l'article 43 du Code criminel canadien, « tout instituteur, père, mère, ou toute personne qui remplace le père ou la mère, est fondé à employer la force pour corriger un élève ou un enfant, selon le cas, confié à ses soins, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances. »

Aux yeux de Caroline Despaties, « le Canada est en retard de plus de 25 ans par rapport à un pays comme la Suède, qui a interdit cette pratique en 1979 ».

Le jugement de 2004 de la Cour suprême a quelque peu balisé ce recours en indiquant, par exemple, que l'utilisation d'objets et les gifles au visage dépassaient « la mesure raisonnable ».

Pour l'intervenante psychosociale, ces balises ne sont pas suffisantes et le maintien de l'article 43 laisse croire que le recours aux punitions corporelles est justifié : « La frontière est très mince entre la punition corporelle et le mauvais traitement, fait-elle remarquer. Il est très important de donner aux parents une information juste et de leur indiquer les solutions de rechange. »

Alors que plusieurs croient que ces punitions sont interdites dans les écoles du Québec, il n'y aurait, selon M^{me} Despaties, aucune autre loi que le Code criminel canadien encadrant ou limitant cette pratique.

D.B.

test linguistique

Tous les noms de métiers ou de professions suivants possèdent une forme féminine dont l'usage est attesté. Quel est le féminin de chacun des noms suivants ?

- | | | |
|------------------|----------------------|----------------|
| • un actuaire | • un colonel | • un facteur |
| • un acupuncteur | • un comptable agréé | • un ingénieur |
| • un arpenteur | • un député | • un inventeur |
| • un boucher | • un docteur | • un maçon |
| • un chercheur | • un éboueur | • un soldat |

Ce test linguistique a été élaboré par le Centre de communication écrite (CCE) et reproduit avec son autorisation. Source : <www.cce.umontreal.ca>. Pour plus de détails, consulter le site du Centre sous la rubrique « Boîte à outils ».

Réponses : • une actuaire; une acupunctrice; une arpenteuse; une bouchère; une chercheuse; une colonelle; une comptable agréée; une députée; une docteure; une éboueuse; une factrice; une ingénieure; une inventrice; une maçonne; une soldate. Les formes féminines ci-dessus, parce qu'elles sont attestées, sont systématiquement présentées dans les entrées du *Multidictionnaire de la langue française* (édition 2003). On trouve aussi au dictionnaire un tableau « Féminisation des titres », qui donne la liste complète des formes féminines des titres et des fonctions dont l'emploi est recommandé par l'Office québécois de la langue française.



FORUM

Hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal

www.iforum.umontreal.ca

Publié par la Direction des communications et du recrutement (DCR)

3744, rue Jean-Brillant

Bureau 490, Montréal

Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications

et rédactrice en chef de *Forum* : Paule des Rivières

Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy,

Mathieu-Robert Sauvé

Photographie : Claude Lacasse

Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin

Révision : Sophie Cazanave

Graphisme : Cyclone Design Communications

Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction

Téléphone : (514) 343-6550

Télécopieur : (514) 343-5976

Courriel : forum@umontreal.ca

Calendrier : calendrier@umontreal.ca

Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité

Représentant publicitaire :

Accès-Média

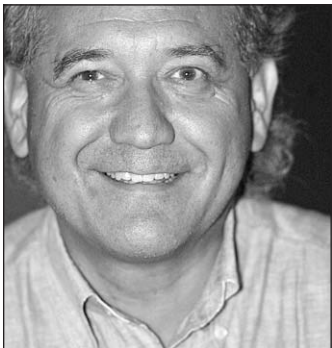
Téléphone : (514) 524-1182

Annonces de l'UdeM :

Nancy Freeman, poste 8875

d'une traite

Jean-Jacques Nattiez parle de Wagner



Entre le 21 février et le 2 mars, Jean-Jacques Nattiez, professeur titulaire à la Faculté de musique, a été l'invité de l'écrivain Umberto Eco à la Scuola Superiore di Studi Umanistici, de l'Université de Bologne, en Italie, qui accueille chaque année deux conférenciers étrangers. Sous le titre « Musico-logie : sémiologie et histoire », Jean-Jacques Nattiez a abordé la question des relations entre la musicologie et les sciences humaines. Il a examiné quelques concepts fondamentaux dans l'écriture de l'histoire de la musique et présenté trois exposés sur le thème « Wagner antisémite ».

Après avoir montré la présence d'une pensée fondamentalement antisémite dans les écrits théoriques et les livrets de la plupart des opéras de Wagner, le conférencier a fait l'examen des diverses théories qui entendent l'expliquer et a tenté de répondre aux difficiles questions « Comment peut-on mettre Wagner en scène après Auschwitz ? » et « Peut-on dire que la musique de Wagner est antisémite ? » Ces conférences feront l'objet d'un livre, à paraître en France et en Italie.

La médecine tunisienne à l'heure montréalaise

Dans le cadre de ses activités internationales, la Faculté de médecine a reçu récemment la visite d'une importante délégation de la Tunisie composée des quatre doyens des facultés de médecine du pays ainsi que du directeur général de la santé au ministère de la Santé publique de Tunisie.

S'inscrivant dans une longue tradition de collaboration entre l'Université de Montréal et le ministère de l'Enseignement supérieur de la Tunisie d'une part, et entre la Faculté de médecine et certaines facultés tunisiennes dont celle de Sousse d'autre part, cette visite a été l'occasion pour la Faculté de médecine d'approfondir les projets et les échanges à venir.

La Tunisie réforme ses études médicales et compte sur la Faculté de médecine pour l'aider à revoir et à moderniser la formation des médecins de famille. Cette transformation survient dans la foulée des changements en cours en Tunisie dans l'organisation des soins de première ligne pour lesquels le Québec est souvent cité en exemple. Les doyens tunisiens sollicitent également les membres de la Faculté pour la formation hospitalo-universitaire de leurs enseignants en chirurgie cardiovasculaire pédiatrique, en neurologie et en greffe d'organes.

Des séminaires de réflexion et de formation, des échanges de professeurs et d'étudiants sont en préparation ainsi qu'une entente assez unique entre la Faculté de

médecine et les quatre facultés tunisiennes. À suivre donc, au moment de la visite du doyen de la Faculté de médecine en Tunisie au mois de juin.

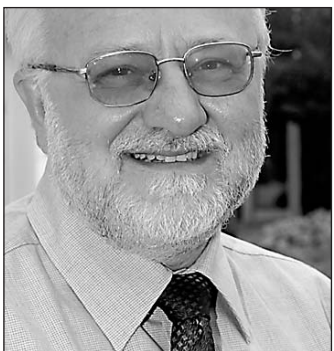
Christine Colin au conseil scientifique de l'AUF

La vice-doyenne aux sciences de la santé, à la santé publique et aux relations internationales, la D^{re} Christine Colin, siègera au conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) à la recommandation de celui-ci. Fait inusité, la D^{re} Colin a été immédiatement nommée membre du bureau de ce conseil, qui ne compte que six membres, dont la rectrice de l'Agence.

L'AUF est un réseau international de 577 établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Organisation multilatérale, l'AUF soutient la coopération et la solidarité entre les universités travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du monde arabe, d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale et des Caraïbes. Elle contribue également au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Son conseil scientifique réunit des personnalités choisies pour leurs compétences en matière de culture, de science et de technologie. Il définit la politique d'évaluation des programmes d'actions de l'AUF. Il est garant de la qualité de ces programmes.

Georges Dionne au *Journal of Risk and Insurance*



L'American Risk and Insurance Association a nommé Georges Dionne, professeur à HEC Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en gestion des risques, rédacteur en chef du *Journal of Risk and Insurance*, la publication scientifique la plus reconnue dans le monde sur la gestion des risques et l'assurance. Ce mandat, d'une durée de trois ans, débutera le 1^{er} janvier 2007.

Chercheur de réputation internationale, Georges Dionne a contribué de plusieurs façons au développement de la gestion des risques. Le professeur Dionne a notamment conçu des modèles de gestion des risques qui ont des applications dans de multiples secteurs tels que l'assurance, le milieu bancaire, la sécurité routière, les risques environnementaux et la finance.

Il a aussi reçu nombre de prix pour ses publications, dont le Mehr Award – un prix décerné en 1992 pour un article jugé toujours d'actualité 10 ans après avoir été écrit – et le Kulp-Wright Award, en 2002, pour le *Handbook of Insurance*, devenu un ouvrage de référence dans le domaine de l'assurance et de la gestion des risques.

Assemblée universitaire

Achat de la gare de triage : l'Université propose d'aller de l'avant

Il s'agit d'une question de responsabilité envers les générations futures, a rappelé Luc Vinet

L'Université entend aller de l'avant avec l'achat du terrain de la gare de triage d'Outremont, qui appartient au Canadien Pacifique. La transaction doit avoir lieu d'ici au 30 avril.

« Nous nous devons de nous ménager cette capacité de développement. C'est une question de responsabilité à l'endroit des générations futures », a expliqué le recteur, Luc Vinet, aux membres de l'Assemblée universitaire le 13 mars après avoir redit à quel point l'Université était à l'étroit sur le campus.

Une bonne partie de l'Assemblée a été consacrée au débat sur l'achat de ce terrain. Plusieurs membres – y compris ceux de la direction de l'Université – se sont employés à calmer les inquiétudes exprimées, notamment par le président du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM), Louis Dumont. M. Dumont estime que « l'Université n'a pas à se transformer en promoteur immobilier ».

Les questions d'argent, en cette période de compressions budgétaires, ont naturellement été au cœur des discussions. Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Claude Léger, a déclaré que le cout net de la transaction pour l'Université s'élèvera à 20,9 M\$. Ce montant sera inscrit au fonds des immobilisations et, partant, n'influera en rien sur les revenus disponibles pour le fonctionnement de l'Université.

Deux questions étaient sur plusieurs lèvres, à savoir celle touchant la délocalisation de voies ferrées et celle sur la décontamination des sols. L'Université évalue à 5 M\$ le montant à verser pour la relocalisation des voies et à 3 M\$ celui de la relocalisation du triage. Quant au cout de la décontamination, il est évalué à 18 M\$. Une aide financière est recherchée pour ce montant de 26 M\$.

M. Léger a en effet précisé que des discussions étaient en cours avec les gouvernements fédéral et provincial afin que ces derniers prennent en charge les couts des travaux (26 M\$).

Enfin, à ceux qui craignent qu'une telle dépense ne vienne gr-

ger le budget de fonctionnement de l'établissement, le recteur a expliqué que le projet n'aura aucun impact sur le budget de fonctionnement. À l'inverse, a-t-il ajouté, l'Université n'aura pas plus d'argent pour le budget de fonctionnement si elle n'achète pas le terrain.

« Certains ont tenté d'opposer le projet pédagogique et le projet immobilier. Le second est au service du premier et il ne saurait y avoir d'essor dans la formation sans des espaces de qualité et en quantité requise », rappelle un document de la direction remis aux membres de l'Assemblée.

Espace

Le vice-recteur à la planification, Pierre Simonet, a souligné que, même si l'évolution démographique laisse voir une diminution des 20-24 ans et des 25-34 ans, tout indiquait que cette diminution n'aurait pas de répercussions sur la fréquentation universitaire dans la région de Montréal.

M. Simonet a déclaré que l'Université aura besoin de 396 000 m² en 2012-2013 et qu'elle en utilisait présentement 277 000. Il serait toujours possible de construire un nouveau pavillon de 21 000 m² et d'aller chercher quelque 6000 m² en agrandissant la Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Mais il manquerait encore et toujours 66 000 m² nets.

Le vice-recteur exclut le déménagement dans des immeubles de l'UdeM situés sur le boulevard Édouard-Montpetit. Quant aux locaux que l'Université loue sur cette même artère, ils pourraient être appropriés pour des bureaux mais ne pourraient certainement pas être transformés en laboratoires de chimie !

À ce sujet, le président du SGPUM s'est interrogé sur la pertinence d'aménager des laboratoires dotés de matériel extrêmement sensible dans la cour de triage compte tenu des vibrations causées par la circulation ferroviaire mais également par les activités auxquelles se livre Hydro-Québec à proximité du site.

Mais le doyen de la Faculté de médecine, Jean Rouleau, ne partage pas cette préoccupation. Pas plus que Guy Breton, vice-doyen exécutif, qui a prévenu que « nous devons aller de l'avant, sinon nous allons imploser ».

En résumé, l'Université estime qu'elle ne peut laisser passer cette occasion qui pourrait ne jamais se représenter. « Les terrains vacants de deux millions de pieds carrés ne sont pas légion, encore moins à faible distance du campus actuel », a fait valoir la direction.

Panne de courriel

Des membres ont aussi voulu savoir pourquoi le service de courriel Exchange avait été paralysé au début du mois. C'est une période cruciale pour les professeurs, a dit M. Dumont. Ils préparent leurs demandes de subvention, communiquent avec leurs étudiants ou échangent information et points de vue avec des collègues sur la préparation de colloques. « Beaucoup de gens nous demandent de faire quelque chose. »

« Il est en effet totalement inacceptable de ne pas avoir de service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 », a répondu M. Léger. Il a indiqué que 100 000 personnes étaient inscrites au service de courriel et que les unités de stockage étaient remplies à 95 %.

« Les nouveaux appareils sont achetés et tout devrait être réglé d'ici à la mi-avril, a-t-il jugé bon d'annoncer en ajoutant qu'il exigera un « niveau de fiabilité de 99,9 % ».

D'autres questions ont porté sur le remplacement des professeurs prenant leur retraite. Certains se sont demandé si les embauches étaient gelées. La provost et vice-rectrice aux affaires académiques, Maryse Rinfret-Raynor, a signalé qu'il n'y avait pas de gel de l'embauche mais que, compte tenu du contexte financier difficile, « il est prudent de ne pas se lancer dans le recrutement de façon massive ». En fait, la direction travaille avec les doyens afin de s'assurer que chaque embauche est essentielle.

Situation financière

En début d'assemblée, le recteur n'a pas manqué de rappeler que « l'Université est en grande tension entre ses aspirations légitimes et sa réalité fiscale ». Le déficit pourrait s'élever à 30 M\$ l'an prochain. Cela dit, le recteur ne baisse pas les bras.

M. Vinet a fait état de la mobilisation à l'échelle canadienne. Il a aussi fait état des échanges que lui et d'autres recteurs ont eus récemment avec le premier ministre, Jean Charest, afin de le sensibiliser davantage à la gravité de la situation, à l'approche du budget provincial.

Le recteur et ses collègues du pays sont également actifs sur la scène fédérale. Les dirigeants des universités canadiennes sont très mobilisées. Plusieurs ont participé au Sommet sur l'enseignement post-secondaire du Conseil de la fédération, qui s'est tenu les 23 et 24 février à Ottawa. M. Vinet comme d'autres ont insisté sur les besoins financiers des universités.

Paule des Rivières



L'Université a une option d'achat sur le terrain de la gare de triage du Canadien Pacifique à Outremont.

Design d'intérieur



Au Campus de Lanaudière, inauguré en mars 2005, Samir Khlat a relevé un défi en concrétisant un concept d'éclairage novateur.

Une première bourse Samir-Khlat est accordée

La première Bourse commémorative Samir-Khlat, créée par la famille de cet ancien employé de l'Université, a récemment été attribuée à Marie-Ève Duval, une diplômée de la Faculté de l'aménagement. « Il s'agit d'une bourse à l'intention des étudiants inscrits ou venant de terminer un baccalauréat en design d'intérieur à l'UdeM, souligne Elaine Éthier, conseillère en développement à la Faculté de l'aménagement et coordonnatrice du projet.

D'une valeur de 1000 \$, cette bourse vise à soutenir les études au premier cycle en design d'intérieur et à encourager la poursuite de celles-ci aux cycles supérieurs. Rattaché à la Direction des immeubles, M. Khlat est décédé le 28 septembre 2005. Il a travaillé 30 ans à l'Université de Montréal.

M. Khlat a entre autres apporté une contribution essentielle à la mise en œuvre des campus régionaux dont il a non seulement imaginé les plans mais également assumé l'aménagement.

« Grâce à lui, la communauté universitaire peut aujourd'hui s'enorgueillir de trois campus régionaux dont les locaux et les designs dynamiques suscitent les commentaires élogieux de tous ceux qui les découvrent », affirmait la directrice du Service à l'extension de l'enseignement, Manon Rivest, dans un hommage que *Forum* publiait le 11 octobre dernier.

« Samir a su créer dans les trois campus régionaux des lieux d'apprentissage et de travail uniques, qui portent son em-

preinte lumineuse. Son souvenir habitera toujours ces lieux. »

Le designer d'intérieur a également participé à l'établissement d'un nouveau système regroupant les différentes gradations de couleurs chez Sico. « M. Khlat a toujours accordé une attention particulière à tous les détails qui, dans leur ensemble, rendent un espace différent », mentionne la compagnie de peinture dans une brochure destinée aux professionnels du design.

Dans cette publication, Sico souligne le travail remarquable de M. Khlat effectué en 2003 dans les nouveaux locaux du Campus de Longueuil. « Rien ne fut laissé au hasard pour donner du dynamisme à cet environnement, peut-on lire. Les espaces sont aménagés comme des lieux stimulants, accueillants et les couleurs choisies sont favorables à l'apprentissage et la transmission des connaissances. »

En effet, dès l'entrée, en accord avec le nom de l'immeuble « Port-de-Mer », la porte avec hublot nous emmène dans un univers marin. Le bureau d'accueil du Campus reprend les formes océaniques et le choix de l'éclairage et des couleurs ne fait que renforcer le sentiment de proximité avec l'eau. Afin de couper l'effet de longueur du grand corridor, des poutres ont été installées à intervalles réguliers. Du coup, le corridor semble segmenté et est grandement invitant. La même énergie se dégage de l'ensemble des locaux, où un choix judicieux de couleurs vives stimule l'esprit.

D.N.

Hommages mérités



Nous apercevons sur notre photo, à la première rangée de gauche à droite : Marina Beaulieu, Francine Gagnier, Leïla Beckoury et Josée Malenfant ; à la deuxième rangée : Sophie Leblanc, Marianne Kempeneers, Sandra Najac et Laila Boumlik ; à la troisième rangée : Guillaume Beaulieu-Pelletier, Madeleine Lessenge-Mbuya et Hélène David, vice-rectrice adjointe aux études. Étaient absentes au moment de la photo Lyne-Yseult Alphonse, Diane Carrière, Marie-Josée Hébert, Amy Kebe et Sylvia Lozin.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée à l'Université de Montréal le 14 mars, le Comité permanent sur le statut de la femme a rendu hommage à des femmes qui se sont distinguées dans leur service, département ou faculté. Certaines d'entre elles ont fait preuve d'initiative et de détermination en s'engageant dans la difficile conciliation du travail et de la famille. D'autres ont réfléchi ou tra-

vaillé à la promotion d'actions visant la mise en place de conditions favorables dans le travail ou les études pour atteindre un certain équilibre et améliorer la qualité de la vie.

Le Comité a aussi reconnu, par l'attribution d'une bourse, la persévérance et la volonté de nos étudiants qui conjuguent responsabilités familiales et parcours scolaires réussis.

vient de paraître

Michel Seymour, un philosophe de combat

Les Presses de l'Université de Montréal lançaient, le 2 mars, dans une nouvelle collection, le livre *Profession philosophe*, de Michel Seymour, professeur de philosophie et souverainiste militant, dans lequel l'auteur décrit sur un ton personnel ses préoccupations de philosophe engagé dans la cité.

Certes, aucun autre champ du savoir ne porte autant à controverse dans l'opinion. Reine des sciences pour les uns, inutile pour les autres, la philosophie ne fait pas l'unanimité dans les établissements scolaires et foisonne en écoles. Rien n'échappe à son regard englobant, y compris la question du rôle du philosophe dans la société.

« J'envisage la philosophie non comme une accumulation de savoirs, mais comme une entreprise normative, un combat pour des idées. Quand on conçoit son travail comme un combat, son engagement dans la cité devient une extension de son combat au sein de l'université », affirme le professeur de philosophie analytique à l'UdeM joint au téléphone.

Michel Seymour met à mal le préjugé tenace selon lequel les philosophes, enfermés dans leur tour d'ivoire, cantonnés dans leur domaine de surspécialisation et versés dans l'argutie qui rebute tant les non-initiés, ne vont pas expliquer leurs idées dans l'agora. Auteur de deux essais grand public sur le nationalisme, dont *Le pari de la démesure* à L'hexagone, il intervient régulièrement dans le débat constitutionnel en signant depuis plus d'une dizaine d'années des lettres d'opinion publiées dans les quotidiens.

« J'écris des articles afin de vulgariser mes positions théoriques. Il y a moyen de légitimer le nationalisme québécois ; c'est une démarche honorable. Quand j'essaie de le faire, je touche les décideurs, les politiciens. Les députés du Parti québécois et du

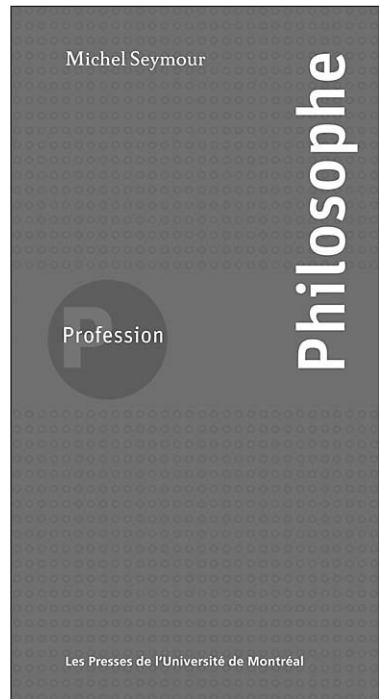
Bloc québécois lisent mes articles et, même s'ils sont en désaccord avec leur contenu, il en reste quelque chose », pense-t-il.

Sa réflexion et son action débordent le cadre de la question de l'indépendance du Québec. Son opuscule, dont le propos est de « répondre de diverses façons à la question de savoir comment se vit l'existence d'un philosophe dans la cité », illustre le combat théorique qu'il mène contre l'individualisme libéral nord-américain. Sa position, poursuit-il, est d'autant plus isolée qu'il pratique au Québec et en français la philosophie analytique, qui est délaissée par les étudiants d'ici et associée au monde anglo-américain.

Sans se définir en tant que « communautariste » – il se réclame plutôt du libéralisme politique de John Rawls –, il prône un équilibre qui préserve tant les droits et libertés individuels que ceux des collectivités. C'est d'ailleurs cette position, fragile, qui l'a amené à se porter en particulier à la défense des droits des peuples autochtones.

D'où lui vient cette « obsession communautaire », comme il aime à dire ? « À l'âge de 16 ans, j'ai découvert *Ainsi parlait Zarathoustra* et une chose qui m'est restée de cette lecture est cette prophétie du prochain siècle, celle dans laquelle vivront les derniers hommes : qu'est-ce que l'histoire, qu'est-ce que la pratique ? Tout cela n'est-il pas vain ? Et Nietzsche de répondre d'un clignement d'œil complice. Cette vision prémonitoire, source d'individualisme, voire de nihilisme, m'apparaît terriblement vraie aujourd'hui. Et nous devons nous la rappeler, à défaut de quoi ce sera une tragédie pour l'humanité, une perte énorme et angoissante. »

On est en droit de se demander si le repli sur soi qu'il fustige n'a pas



également contaminé les intellectuels québécois et si notre société ne participe pas de cette peur du débat, de la parole réfléchie. « La société québécoise est encore à notre époque une société anti-intellectualiste, et les intellectuels lui rendent bien la pareille en la traitant avec un certain mépris », écrit-il. Mieux, ces mêmes intellectuels qui « snobent la petite communauté locale » privilégient le statu quo et sont « grassement payés en vivant de subventions ».

Mais Michel Seymour se garde bien de faire la leçon. Le philosophe, insiste-t-il, n'est pas tenu de par sa pratique d'historien de la philosophie d'être interpellé par l'actualité et son engagement social, de relever du tempérament, de la manière individuelle dont il envisage sa profession.

Kim Soo Landry
Collaboration spéciale

Michel Seymour, *Profession philosophe*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 68 pages.

Le français, langue de la diversité québécoise : une réflexion pluridisciplinaire



Une langue commune dans une société plurielle comme la nôtre, est-ce possible ?

La prise en compte de la diversité linguistique et culturelle n'est pas qu'une question de voile ou de turban, de respect de la religion ou de valeurs particulières. Elle oblige aussi à s'interroger sur la légitimité, le contenu et les modalités d'application d'une politique linguistique favorisant l'essor d'une langue commune dans une société plurielle comme le Québec.

Constituant une des lignes de force du contexte actuel, la prise en considération de la diversité linguistique et culturelle nous demande de concilier la légitimité du projet collectif soutenant le français au Québec et la légitimité des autres groupes linguistiques à la conservation de leur langue et de leur identité. Ce faisant, elle nous invite à redéfinir le modèle sociopoli-

tique de la société à bâtir, la notion d'intégration linguistique, la conception de l'identité, les pratiques nécessaires de reconnaissance ainsi que la façon d'analyser la situation linguistique.

À l'invitation du Conseil supérieur de la langue française, 13 experts, philosophes, politologues, sociologues, psychologues et sociolinguistes, chefs de file dans leur milieu, universitaires chevronnés ou praticiens accomplis, s'interrogent, partagent leurs analyses et proposent leur réflexion à la communauté de chercheurs et aux Québécois passionnés par la question linguistique.

Pierre Georgeault et Michel Pagé (dir.), *Le français, langue de la diversité québécoise : une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Les Éditions Québec Amérique, 2006, 29,95 \$.

Pour parents débordés et en manque d'énergie

Les parents sont souvent débordés, fatigués et en manque d'énergie. Concilier le travail, l'éducation des enfants et la vie familiale, sociale et personnelle, ce n'est pas une mince tâche ! Comment y arriver ? Comment remplir en même temps les rôles de parents, de travailleurs, de bénévoles, de chauffeurs, d'organisateur, d'amis... sans y laisser sa peau ?

Ce livre propose divers moyens et stratégies pour aider chacun à :

- organiser ses activités pour se simplifier la vie ;
- gérer son énergie pour être moins fatigué ;
- apprendre à composer avec le stress ;

- vivre pleinement le moment présent avec humour et le sourire aux lèvres ;
- rester zen dans le quotidien avec ses enfants ;
- retrouver le plaisir d'être parent ;
- penser à soi et à son couple.

L'auteure, Francine Ferland, est ergothérapeute et professeure titulaire à l'Université de Montréal. Elle est l'auteure de nombreux ouvrages portant sur le jeu, le développement de l'enfant et les différentes facettes de la vie familiale.

Francine Ferland, *Pour parents débordés et en manque d'énergie*, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2006, 136 pages, 14,95 \$.



Recherche en administration de la santé



Les appareils de résonance magnétique semblent de plus en plus incontournables.



Pascale Lehoux

Santé : quand les technologies couteuses se heurtent aux enjeux éthiques

La maîtrise internationale en évaluation des technologies de la santé répond à un besoin criant de spécialistes en ETS

Dispositif de balayage, résonance magnétique, radiographie, angiographie, cœur mécanique, tomodynamomètre, système d'archivage numérique des images médicales... Les appareils médicaux sont de plus en plus perfectionnés. Et chers. Est-il juste d'investir, comme société, dans une technologie couteuse dont seules quelques personnes bénéficieront, tandis que les besoins les plus élémentaires ne sont pas comblés ?

Voilà le type de question troublante que les spécialistes en évaluation et gestion des technologies de la santé (ETS) comme Pascale Lehoux sont amenés à se poser. « Dans un système de santé public ou privé, on ne peut pas seulement tenir compte de l'efficacité clinique d'une technologie pour décider si elle est souhaitable, dit la professeure en administration de la santé. Les ressources étant limitées, il faut faire des choix en considérant les données scientifiques de plusieurs dimensions, pas uniquement l'efficacité et les coûts. C'est une nécessité incontournable. »

« Dans un système de santé public ou privé, il faut faire des choix en considérant les données scientifiques de plusieurs dimensions, pas uniquement l'efficacité et les coûts. »

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les innovations en santé et responsable du programme international de maîtrise en ETS, M^{me} Lehoux estime que « plus on se concentre sur le caractère abordable d'une innovation, plus il y a risque de dérapage sur qui va pouvoir se l'offrir ». Le problème, c'est qu'il y a actuellement des objectifs divergents, signale-t-elle. « Il y a, par exemple, celui du développement technologique, où l'on perçoit l'usage des technologies comme une réponse à différents problèmes du système de santé. En même temps, le système de soins est vu comme un frein à l'introduction des innovations compte tenu des changements qu'elles engendrent et de leurs coûts. Entre les deux, les solutions sont complexes, mais un des éléments importants réside dans l'évaluation des technologies. »

C'est pour satisfaire ce besoin que la maîtrise en ETS a été conçue. Ce programme, baptisé *Ulysse*, implique sept établissements universitaires et un consortium d'organismes canadiens, italiens et espagnols. Il s'agit du seul projet du genre à l'échelle internationale.

Montréal, Barcelone, Rome et Ottawa

Elaboré par le Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal en 2000 à l'intérieur d'un programme destiné à accroître la mobilité des étudiants entre la Communauté européenne et le Canada, le projet *Ulysse* n'a pas tardé à susciter l'intérêt des professionnels du secteur de la santé. Dans un rapport récent, la Commission européenne qualifie l'initiative d'action clé consacrée à la formation et la classe parmi les 10 projets les plus performants dans le domaine.

La maîtrise en ETS mise sur pied en collaboration avec les universités McGill, d'Ottawa, de Barcelone et l'Université catholique de Rome est bâtie selon une approche multidisciplinaire qui permet d'aborder les questions cliniques, économiques, éthiques, légales et sociales de l'introduction, de l'utilisation et de la dif-

fusion des innovations technologiques. « Interdisciplinaire et orienté vers la formulation de politiques, ce champ de recherche appliquée s'intéresse aussi bien au dépistage prénatal et à la prévention des maladies qu'à l'achat d'équipements médicaux afin de mieux éclairer la prise de décisions », explique M^{me} Lehoux.

A son avis, les efforts consacrés à l'évaluation des technologies de pointe se font trop souvent après coup, soit une fois que l'innovation a été introduite. « Si l'on continue de fonctionner de cette façon, on va se retrouver dans un cul-de-sac », prévient la chercheuse. Heureusement, la demande de spécialistes en ETS étant de plus en plus forte, on peut espérer des changements. « A cet égard, *Ulysse* répond à un besoin criant », fait valoir la professeure Lehoux. Elle rappelle d'ailleurs qu'au Québec, depuis quelques années, les centres hospitaliers universitaires ont pour mission de faire progresser l'évaluation des technologies de la santé.

La maîtrise s'adresse à une clientèle aux profils très variés, notamment les médecins, les administrateurs, les épidémiologistes, les infirmières, les ingénieurs du domaine biomédical, les politologues et les éthiciens qui occupent déjà des fonctions cliniques, de recherche ou administratives. Les cours se donnent en anglais, selon une formule intensive de quatre modules d'une durée de deux semaines offerts à Montréal, Barcelone, Rome et Ottawa, sur une période de 20 mois. Les étudiants ont le choix d'effectuer un stage ou un travail dirigé ou encore de rédiger un mémoire.

« C'est un projet pédagogique mobilisateur qui nous amène à réfléchir sur l'apport des technologies médicales tout en favorisant les échanges entre professionnels de diverses provenances sur les nouvelles manières de produire des soins », indique la professeure.

Combinaison de compétences

À 38 ans, Pascale Lehoux a un parcours particulier puisque sa formation touche à la fois au

design et à la santé publique. Après un baccalauréat à l'École de design industriel, elle poursuit des études aux cycles supérieurs à l'Université de Montréal : d'abord une maîtrise en aménagement, puis un doctorat en santé publique, le fil conducteur étant de mieux saisir les interactions entre usagers et technologies et ainsi de mieux comprendre l'impact des innovations sur les systèmes de soins. Elle se perfectionne par la suite en menant des recherches postdoctorales à l'Université d'Amsterdam avant d'être engagée par l'UdeM comme professeure en 1998.

La chercheuse a une feuille de route imposante. Elle a fait paraître des articles dans plusieurs revues internationales et participé à de multiples rencontres scientifiques. Son premier congé sabbatique a été consacré à la rédaction d'un livre qui sera publié en avril

par les éditions Routledge, intitulé *The Problem of Health Technology*. Ses travaux, qui portent sur les possibilités et les contraintes associées à l'utilisation des technologies médicales dans le secteur de la santé, visent notamment à mieux comprendre les caractéristiques techniques, cliniques et organisationnelles des innovations, en cours de développement. Ils sont financés par plusieurs organismes, dont les Instituts de recherche en santé du Canada.

Durant ses temps libres, Pascale Lehoux se transforme en athlète et en amatrice de plein air. Outre des expéditions en montagne, elle fait du jogging, du vélo, du tennis et du ski de fond. Au printemps, elle traversera la Chine à vélo. A moins que ce ne soit l'Équateur. « Je n'ai pas encore décidé, mentionne Pascale Lehoux. Je suis en processus d'évaluation. »

Dominique Nancy

Un café scientifique verra le jour

Une première subvention est accordée à l'IDEES

C'est une première pour l'Institut d'évaluation en santé de l'Université de Montréal (IDEES). Un projet de recherche mené par Pascale Lehoux, « Repenser les innovations d'un point de vue de santé des populations », vient d'obtenir un financement des Instituts de recherche en santé du Canada dans le cadre du programme *Des connaissances à la pratique*.

« Les innovations technologiques et médicales sont presque toujours présentées par les médias comme hautement "souhaitables". On élude ainsi d'autres questions, dont celle

de leur adéquation avec les besoins de la santé publique », dit la professeure du Département d'administration de la santé.

Le projet vise à définir un cadre novateur pour la tenue de débats médiatiques et publics sur la question des innovations technologiques. Parmi les étapes prévues : un café scientifique permettant des échanges avec le public et une émission radiophonique de vulgarisation. L'INSPQ et l'AETMIS collaborent à ce projet, qui s'inscrit pleinement dans les activités de l'IDEES, dont la vocation maîtresse est le transfert des connaissances. Nouvellement créé, l'IDEES est placé sous la direction du professeur Renaldo Battista et sera inauguré officiellement début juin.

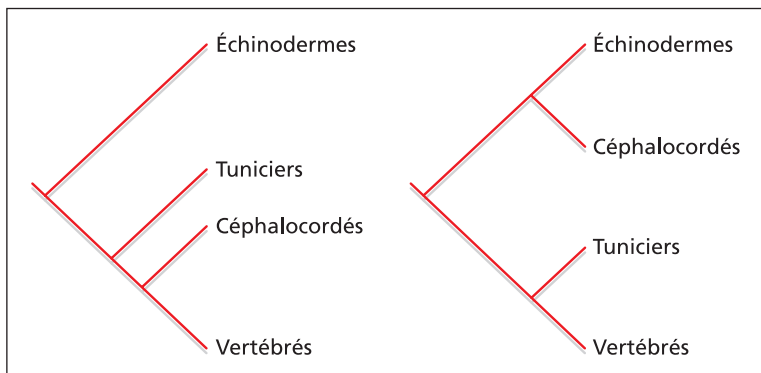
Source : Zoom, mensuel d'information du Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.

Recherche en biochimie

La classification des espèces revue et corrigée



Hervé Philippe



À gauche, la classification classique; à droite, la nouvelle classification selon les travaux d'Hervé Philippe



Deux spécimens d'amphioxus, l'espèce de céphalocordés la plus répandue

Les travaux du groupe dirigé par **Hervé Philippe** montrent que l'évolution ne va pas toujours du plus simple vers le plus complexe

En dehors des spécialistes de la classification des espèces animales, peu de gens pourraient dire ce que sont un céphalocordé et un tunicier. « Sur l'arbre phylogénétique, ce sont les deux embranchements situés immédiatement avant les vertébrés », explique Hervé Philippe, professeur au Département de biochimie et chercheur au centre Robert-Cedergren.

Les résultats de ses travaux publiés dans le numéro de *Nature* du 23 février dernier viennent de provoquer un certain bouleversement dans la classification de ces espèces. Selon la classification classique, l'embranchement des

céphalocordés représenterait les espèces animales les plus proches des vertébrés alors que celui des tuniciers (ou urocordés) précéderait les céphalocordés et serait donc, dans l'histoire de l'évolution, plus éloigné des vertébrés.

Mais selon une recherche postdoctorale de Frédéric Delsuc effectuée sous la direction du professeur Philippe à partir des génomes de représentants de ces trois embranchements, il faudra inverser cette classification.

Céphalocordés et tuniciers

Les céphalocordés sont de petits animaux marins d'environ cinq centimètres de long et qui ressemblent à des larves ou à de petits poissons. L'espèce la plus répandue est l'amphioxus (ou lancelet), qui vit dans les zones sablonneuses sous-marines; cette espèce est très étudiée en zoologie parce qu'elle constitue, de par sa position phylogénétique, un excellent modèle pour l'étude du développement des vertébrés.

Les fossiles des plus anciens céphalocordés remontent à 550 millions d'années. « Les plus lointains ancêtres des vertébrés ressemblaient très probablement à des céphalocordés plus qu'à tout autre animal, estime Hervé Philippe. Les deux embranchements ont été juxtaposés sur l'arbre phylogénétique à partir de leurs ressemblances morphologiques globales. »

Parmi ces ressemblances, on trouve une « corde » nerveuse dorsale (d'où le terme « cordé » ou *chordata* en latin) considérée comme une lointaine origine de la moelle épinière des vertébrés. Ces animaux possèdent aussi un système nerveux central, des branchies et se développent précocement grâce à 14 gènes homéotiques placés dans le même ordre et s'exprimant de la même façon que chez les vertébrés.

Les tuniciers ont pour leur part moins de ressemblances avec les vertébrés et sont d'apparence plus primitive que les céphalocordés. Certains vivent fixés à des rochers comme les éponges et les coraux. Leurs larves peuvent toutefois ressembler à des embryons de vertébrés comme les têtards et certaines larves ont une corde dorsale.

Séquençage d'ARN

Jusqu'ici, les données moléculaires n'avaient pas permis de confirmer ou d'infirmer la classification fondée sur la morphologie. À partir du séquençage de 146 gènes communs à tous les animaux, l'équipe du professeur Philippe a établi une comparaison entre des représentants des trois embranchements.

« Cette comparaison nous montre que les tuniciers sont plus proches génétiquement des vertébrés que ne le sont les céphalocordés », déclare le chercheur.

Selon Hervé Philippe, il est impossible que la proximité entre tuniciers et vertébrés soit le produit d'une évolution concomitante et il faut postuler l'existence d'un ancêtre commun à ces deux familles. Cet ancêtre daterait de la fin du Précambrien (-550 millions d'années), où les formes de vie ont connu une véritable explosion.

« Il est très difficile, à partir des espèces actuelles, de reconstituer les ancêtres communs hypothétiques et de les comparer avec les espèces fossiles connues, reconnaît le professeur. L'ancêtre des cordés était très différent aussi bien des céphalocordés et des tuniciers que des vertébrés et l'établissement d'une phylogénie juste est la première étape indispensable pour recréer cet ancêtre. Il faut aussi s'assurer que les résultats ne sont pas le fruit de biais méthodologiques ou d'« artéfacts de construction ». »

Le professeur considère avoir évité ces pièges, mais il s'attend à ce que de telles questions soient soulevées dans le débat qu'ont provoqué ses travaux.

Le mythe de la complexité

Ces travaux montrent par ailleurs que l'essentiel des caractéristiques génétiques des vertébrés était déjà présent il y a 550 millions d'années. « Sur le plan du patrimoine génétique, l'ancêtre commun aux vertébrés et aux tuniciers était beaucoup plus complexe qu'on ne l'imaginait au départ », affirme le professeur.

Mais si les tuniciers sont plus près des vertébrés dans l'histoire de l'évolution alors qu'ils sont moins complexes que les céphalocordés, c'est donc dire que l'évolution ne suit pas nécessairement un développement linéaire allant du plus simple vers le plus complexe.

« L'évolution a procédé par pertes de gènes et certains animaux ont évolué à partir d'ancêtres qui étaient plus complexes qu'eux », soutient Hervé Philippe. À titre d'exemple, il mentionne que les échinodermes – un embranchement d'invertébrés incluant entre autres les oursins et les étoiles de mer – sont génétiquement moins complexes que l'ancêtre qu'ils ont en commun avec les céphalocordés.

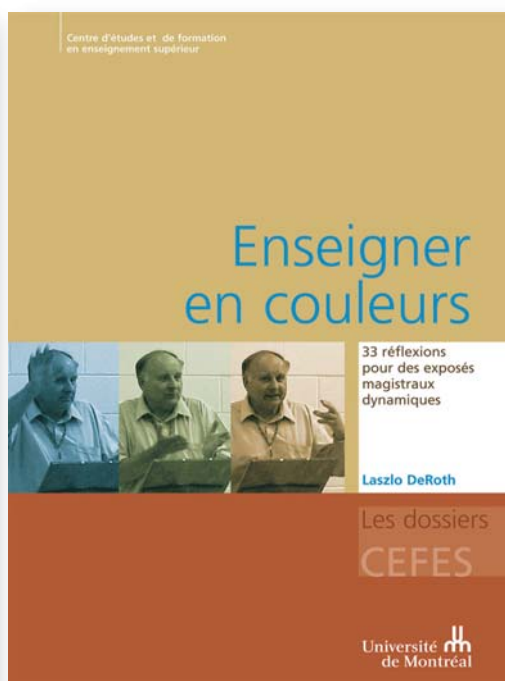
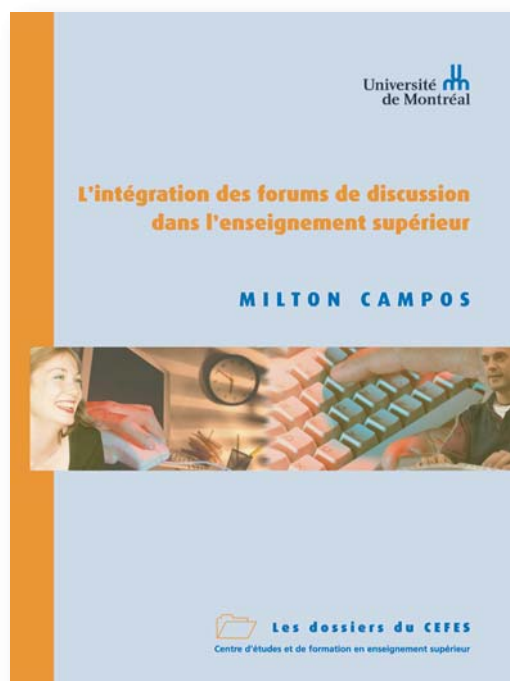
« Croire que l'évolution se fait selon une complexification constante est un mythe, déclare-t-il. Ceci n'est vrai qu'en partie et est loin d'être une tendance unique. »

Outre Frédéric Delsuc et Hervé Philippe, l'article de *Nature* est cosigné par Henner Brinkmann (Département de biochimie) et Daniel Chourrout (Université de Bergen, en Norvège). La recherche a également donné lieu à un article de l'éditeur dans la section « News & Views » du même numéro.

Daniel Baril

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur

Les dossiers CEFES



Pour renseignements et achats :
(514) 343-6111, poste 2928 ou
www.cefes.umontreal.ca

Université 
de Montréal

Environnement sur le campus

Le recycleur recyclé

Ancien dessinateur industriel, **Michel Rouleau** est devenu recycleur

« Vos papiers, SVP! » Depuis que Michel Rouleau occupe le poste de technicien en recyclage à la Direction des immeubles, les authentiques déchets doivent montrer patte blanche avant de trouver le chemin de la poubelle. Sans ménagement, le papier et le carton sont refoulés aux frontières des boîtes à ordures, puis emportés vers les bacs de recyclage. Les objets de verre et de métal sont également repoussés. Même les piles et les téléphones cellulaires sont de plus en plus *persona non grata* chez les détritrus.

« Je suis moi-même recyclé », dit en riant cet ancien dessinateur industriel qui a travaillé 12 ans en usine avant de se lancer dans la gestion environnementale au collège de Rosemont. En 2002, il devenait le premier technicien en recyclage officiellement engagé à plein temps dans une université montréalaise, suivie de peu par les universités McGill et du Québec à Montréal.

Actuellement, il participe à l'implantation, sur le campus, de plus de 350 îlots de récupération partout où il y a des matières à recycler. Sont ciblés les principaux pavillons de Montréal et de Saint-Hyacinthe, mais aussi la Station de biologie des Laurentides, à Saint-Hippolyte, l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) de la rue Sherbrooke, le pavillon de géographie, sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, etc.

« L'embauche de Michel Rouleau est un élément clé de la politique environnementale de l'Université de Montréal, déclare Denis Tardif, directeur de la section Santé et sécurité au travail et l'un des concepteurs de cette politique. Récupérer le papier, on le faisait depuis 30 ans, mais de façon morcelée, incohérente. La présence de Michel a contribué à faire avancer les choses globalement. Pour que ça bouge, ça prend un porteur de dossier. »

De stagiaire à permanent

Avant de se voir offrir un poste à l'UdeM, Michel Rouleau était venu sillonner le campus à titre de stagiaire. Ce qu'il y a observé confirme le constat de M. Tardif. « Quand je suis venu ici pour la première fois, j'ai constaté qu'il y avait plusieurs initiatives intéressantes. Par exemple, une femme avait décidé de récupérer les piles d'appareils photo dans son pavillon. Elle allait elle-même, bénévolement, les apporter au centre de tri. Un autre employé, au pavillon Roger-Gaudry, recueillait les cartouches d'encre

« Il y avait plusieurs initiatives intéressantes sur le campus. Tous ces gestes étaient très valables, mais il manquait une vision d'ensemble. »



L'embauche de Michel Rouleau comme technicien en recyclage à plein temps a servi la protection de l'environnement à l'Université.

pour les recycler. Ailleurs, on ramassait les pots de peinture. Tous ces gestes étaient très valables, mais il manquait une vision d'ensemble. »

Le plan de gestion des matières recyclables (plastique, verre, métal), que Michel Rouleau instaure actuellement, sera achevé sous peu. Il comprend des phases d'évaluation et d'installation précédant la phase de récupération active. Les derniers pavillons qui figurent sur la liste (cinq immeubles sur le boulevard Édouard-Montpetit, deux sur le chemin Queen-Mary, le laboratoire René-J.-A.-Lévesque, l'IRBV et le campus de Saint-Hyppolite) seront tous dotés en juin prochain de bacs de recyclage.

Ceci dit, l'implantation du plan de gestion ne se fait pas sans heurts. Au cours de la Semaine de l'environnement, des bénévoles du comité Uni-Vert-Cité (un partenaire de l'Université en matière de récupération et de recyclage) ont vidé les poubelles de la cafétéria *Chez Valère*, au 3200, rue Jean-Brillant. Ils y ont découvert d'innombrables produits recyclables jetés par mégarde ou par ignorance.

« Il y a encore de la sensibilisation à faire », reconnaît Michel Rouleau. La cafétéria utilise beaucoup de produits jetables, explique-t-il, et les clients ont pris certaines habitudes difficiles à modifier. Mais il y a de l'espoir. Par exemple, depuis le 1^{er} mars, les repas y sont servis dans de la vaisselle « durable » à défaut d'une demande particulière. Les assiettes de carton et les verres de plastique non recyclables sont facturés au consommateur.

Selon le technicien, ce n'est qu'une question de temps avant que les usagers de la cafétéria adoptent de meilleures habitudes en matière de récupération et de recyclage. Une étude a d'ailleurs montré, récemment, que plus de 85 % du contenu des bacs de recyclage était conforme aux indications données.

Les minipoubelles

Michel Rouleau est à l'origine d'un changement en apparence anodin, mais qui pourrait avoir un impact considérable sur la quantité de matières récupérées d'un bout à l'autre du campus : les minipoubelles. Environ cinq fois moins grand que la traditionnelle poubelle de bureau, le contenant de plastique se fixe dans cette poubelle qui devient, du coup, un bac de recyclage pour le papier et le carton. On en a déjà distribué 1000 sur les 5000 postes de travail et la réponse des usagers est étonnamment positive. « Je dirais que de 10 à 15 % des gens réagissent mal spontanément lorsqu'on leur apporte cette poubelle minuscule, souligne-t-il. Nous leur conseillons de l'essayer pendant deux semaines. Puis nous n'en entendons plus parler. »

Le principe est simple : si l'on diminue la taille de la poubelle, le volume de déchets va diminuer d'autant. « Cela fonctionne », observe Frédéric Lapointe, conseiller en évaluation au Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. « Je me sers de cette petite poubelle depuis deux mois et mes déchets sont presque réduits à zéro. »

Quand la poubelle se remplit rapidement, ce sont les verres à café non recyclables qui occupent la plus grande partie de l'espace. Discrètement, l'air de rien, Michel Rouleau a donc distribué des tasses recyclables à chaque personne qui avait la mauvaise habitude de boire son café dans un de ces verres. Grâce à l'adoption de la tasse réutilisable, les déchets ont subitement disparu.

Le technicien n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. D'ailleurs, ses interventions ne se limitent pas à la récupération et au recyclage. Il n'est jamais loin lorsqu'il est question de covoiturage et d'un usage plus généralisé du vélo sur le campus.

Mathieu-Robert Sauvé

capsule science

Faut-il s'inquiéter de l'usage militaire des centrales nucléaires civiles ?

Depuis que l'Iran a annoncé son intention d'entamer un programme nucléaire, le printemps dernier, la communauté internationale s'inquiète de voir l'énergie nucléaire civile détournée à des fins militaires. Mais peut-on fabriquer une bombe atomique à partir d'une centrale électrique ? « Oui, c'est possible, répond Greg Kennedy, chercheur en techniques nucléaires à l'École polytechnique de Montréal. L'Inde l'a fait dès les années 60 à partir d'un réacteur canadien CANDU. »

Pour mettre au point une bombe atomique, on peut utiliser du plutonium. Or, cet élément ne se trouve pas dans la nature ; il résulte de la combustion de l'uranium. Pour l'obtenir, il faut brûler de l'uranium naturel (U_{238}) dont environ un pour cent de la matière se transformera en plutonium. Selon M. Kennedy, une centrale nucléaire civile à pleine puissance (comme la centrale québécoise de Gentilly-2) peut produire assez de plutonium pour permettre la fabrication d'une bombe atomique en deux ou trois années d'activité. « La méthode est simple : il s'agit d'extraire le combustible du réacteur et de le plonger dans l'acide de façon à séparer l'uranium du plutonium. Après quoi, vous pouvez vous servir du plutonium pour fabriquer une ogive. »

Il existe une deuxième méthode, beaucoup plus couteuse et complexe, pour faire une bombe A. Elle consiste à utiliser de l'uranium hautement enrichi (U_{235}). Mais pour l'enrichir, il faut une usine d'enrichissement comportant de nombreuses centrifugeuses sophistiquées, une technologie difficile à obtenir.

Les Américains, qui ont de bonne heure maîtrisé les deux méthodes, ont doté leur arsenal militaire de plutonium et d'uranium hautement enrichi tout en employant l'énergie nucléaire à des fins civiles. Les États-Unis possèdent d'ailleurs, actuellement, des milliers de bombes atomiques dans leurs voutes. Autant que les Russes. Et plusieurs autres pays, signataires ou non du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en ont accumulé de façon plus ou moins clandestine.

L'efficacité de l'uranium hautement enrichi (U_{235}) est-elle supérieure à celle de l'uranium non enrichi (U_{238}) converti en plutonium ? « Pas nécessairement, dit le chercheur du Département de génie physique de Polytechnique. La bombe lancée sur Hiroshima avait été faite selon la première méthode ; celle larguée sur Nagasaki, selon la seconde. »

A-t-on raison d'être préoccupé par la politique énergétique de l'Iran ? « Oui, sans aucun doute, si l'Iran est notre ennemi, répond-il. Mais il ne faut pas s'alarmer inutilement. L'Inde et Israël possèdent des bombes atomiques et on ne les craint pas... Ici, c'est une question politique. »

Et qu'en est-il des « bombes sales » (*dirty bombs*) qui, en plus d'être chargées d'explosifs comme dans une bombe traditionnelle, possèderaient des substances radioactives capables de contaminer une région sur de longues périodes ? « Une fumisterie, à mon avis. Les terroristes ont des moyens beaucoup plus simples de causer des dommages aux États-Unis ou ailleurs. Ils ne se

donneront pas la peine de manipuler des substances radioactives. »

Actuellement, le Canada profite de la demande mondiale d'uranium grâce aux gisements de la Saskatchewan, qui en font un important producteur. Selon l'Association nucléaire canadienne, 24 centrales sont actuellement en construction dans le monde, 40 sont sur les tables à dessin et 73 à l'étude.

Greg Kennedy, qui travaille quotidiennement depuis 29 ans près d'un réacteur nucléaire destiné à la recherche, le SLOWPOKE, continue de croire au potentiel énergétique de cette filière et à son utilisation pacifique. « On peut se fier à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui a pour mandat de surveiller les pays signataires des traités de non-prolifération d'armes nucléaires. Comme on le voit actuellement, l'AIEA peut avoir besoin du Conseil de sécurité de l'ONU pour forcer certains pays à se conformer à ces traités. »

Depuis la fin de la guerre froide, trois traités de réduction des arsenaux militaires ont été signés par les États-Unis et la Russie (START 1 en 1991, START II en 1993 et SORT en 2002). Selon ces traités auxquels le Canada et une trentaine de pays ont adhéré, un plan de recyclage de la matière fissile présente dans les ogives militaires a été mis en place. Selon le Centre de l'information sur l'uranium, situé à Melbourne, en Australie, la moitié de l'uranium utilisé actuellement dans les 104 centrales américaines proviendrait de l'arsenal militaire nucléaire russe. Plus de 9000 ogives ont été converties pour produire de l'électricité dans les foyers américains. En France, on a accueilli en novembre dernier une partie des ogives américaines ainsi recyclées.

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, de Bruxelles, évalue les stocks d'uranium militaire à 500 tonnes du côté russe et à 200 tonnes du côté américain. « Leur transformation en combustible pour l'industrie nucléaire civile pourrait engendrer l'équivalent de 5600 térawattheures, ce qui représente 2,5 fois la production annuelle mondiale d'électricité », note le groupe dans un rapport paru en 2002. Pour des questions de coût, les 22 réacteurs canadiens (y compris celui de Gentilly-2) ne se servent pas de ce combustible recyclé et emploient uniquement de l'uranium non enrichi provenant du Canada.

Mathieu-Robert Sauvé

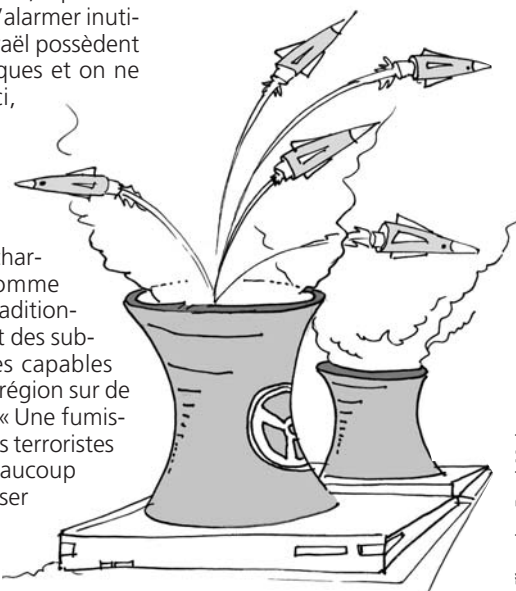


Illustration : Benoît Maron.

Recherche en sciences des religions

Condition masculine chez les Sikhs

La modernisation a des **effets bouleversants** sur l'homme des communautés culturelles

Le système de soins québécois ne répond pas toujours adéquatement aux besoins des hommes en crise, comme l'a démontré il y a trois ans Gilles Rondeau, professeur à l'École de service social, dans un rapport qui avait fait grand bruit. La situation se complique encore quand ces hommes sont des immigrants ou de fervents religieux. « Ignorer le facteur culturel ou religieux, quand on est en face d'un musulman ou d'un juif, c'est passer à côté d'un volet fondamental de son identité. C'est lui envoyer le message qu'il n'est pas assez occidentalisé et sécularisé pour qu'on s'occupe de lui », mentionne Jean-François Roussel, professeur à la

Faculté de théologie et de sciences des religions.

En collaboration avec l'Institut interculturel de Montréal, le professeur Roussel a lancé cet hiver une série de séminaires intitulés *Hommes, traditions culturelles et modernité*, qui s'étend sur cinq mois. Chaque rencontre est axée sur une tradition culturelle différente. La première a porté sur l'aire sud-asiatique, avec les religions sikh et hindoue. On a pu y entendre, par exemple, deux spécialistes des études religieuses de l'Université McGill, Majit Singh et Sanjay Kumar, ainsi que Kalpana Das, de l'Institut interculturel. On y a fait le point sur des cultures méconnues ici. « Plusieurs participants ont été étonnés d'apprendre qu'un bon nombre d'hommes d'Asie du Sud n'aiment pas recevoir l'aide d'une personne qu'ils ne connaissent pas. Un lien d'amitié doit s'établir avant de penser à la relation d'aide. »

La deuxième rencontre, le 24 mars, aura pour thème l'homme en Afrique noire. Le mois suivant, le 21 avril, on abordera l'aire arabo-musulmane; le 26 mai,

l'aire juive. La série se terminera par l'aire amérindienne.

Avant de se lancer dans cette aventure, Jean-François Roussel a tenté de mettre la main sur des recherches ayant pour objet la condition masculine hors d'Occident... en vain. « En général, les masculinités autres qu'occidentales brillent par leur absence et, quand elles sont mentionnées, dans la plupart des cas, c'est pour les stigmatiser en tant qu'oppressantes et arriérées », dit le texte d'introduction des séminaires. Il s'imposait donc d'amorcer « une écoute et un apprentissage sur les masculinités dans d'autres cultures et communautés ».

Pourquoi les hommes ?

Intéressé depuis près de 10 ans par les représentations culturelles de la masculinité et par la condition masculine dans le monde chrétien, M. Roussel a graduellement étendu son champ d'intérêt aux autres religions. Comment les hommes des cultures arabo-musulmane, juive, sikh, hindoue ou des sociétés autochtones vivent-ils la confrontation avec les mœurs et l'idéo-



Jean-François Roussel s'intéresse aux hommes des quatre coins du monde. Il souhaite mieux les connaître pour mieux les aider.

logie de la majorité québécoise ? Ce sont certaines des questions que le théologien s'est posées.

Pourquoi s'intéresser aux hommes ? « Parce que la masculinité, lorsqu'elle se heurte à des remises en question, peut avoir des conséquences sur la santé, le travail, les relations avec les femmes, la paternité, la famille. Ces chocs culturels entraînent parfois la dépression, la toxicomanie, la violence », répond M. Roussel. À son avis, la santé de l'homme issu des communautés culturelles suscite des inquiétudes. « La modernisation a sur lui des effets bouleversants, fait-il observer. Ses relations avec ses enfants, avec les femmes, notamment, sont en redéfinition. »

À défaut de pouvoir compter sur des intervenants qui cumuleraient des diplômes universitaires en psychologie, travail social, criminologie et anthropologie, le système communautaire est formé de travailleurs souvent bien intentionnés mais qui manquent d'outils pour interagir avec cette clientèle particulière. Le chercheur a pensé qu'il serait utile de stimuler des échanges entre les spécialistes de ces traditions culturelles et les intervenants sociaux. À la première rencontre, la plupart des participants provenaient des secteurs communautaire et de la santé. Plusieurs autres étaient des universitaires.

Beaucoup à apprendre

Pour le Québécois moyen, les Arabes sont des musulmans et inversement. « Erreur, souligne Jean-François Roussel. La majorité des musulmans ne sont pas arabes. De plus, parmi les mu-

sulmans, il y a une multitude de groupes idéologiques fort éloignés les uns des autres. Il faut donc éviter de mettre tout le monde dans le même panier. »

Par ailleurs, certaines embûches peuvent apparaître et compliquer la relation entre l'intervenant et l'homme en difficulté. Pour un bon nombre d'hommes musulmans, il est par exemple inconcevable de discuter d'ennuis de santé ou de problèmes de couple avec une femme, fût-elle la meilleure médecin ou la meilleure psychologue du pays. Or, la plupart des médecins seront bientôt des femmes. Que faire ?

Sans prétendre apporter des réponses toutes faites, la série de rencontres veut « donner la parole aux hommes de ces différentes traditions culturelles », comme l'indique M. Roussel. « Ces rencontres ne visent pas à traiter de questions fort médiatisées comme le port du kirpan à l'école, mais à découvrir ce qui pose un problème aux communautés qui nous intéressent. Ces rendez-vous sont d'abord l'occasion d'écouter, puis de réagir bien sûr. Pour ma part, j'y joue un rôle d'intermédiaire entre les solitudes », ajoute le spécialiste.

Les rencontres sont organisées dans le cadre d'une recherche subventionnée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, recherche qui se penche sur la gestion publique de la diversité religieuse en contexte québécois. Membre de l'Équipe de recherche sur les réalités masculines du CRI-VIFF à titre de collaborateur, Jean-François Roussel prépare un livre sur la question.

Mathieu-Robert Sauvé

VUE PANORAMIQUE

Metro Guy-Concordia (sortie St-Mathieu)

1160, rue St-Mathieu, #100

APPARTEMENTS RÉNOVÉS

- Studio 689 \$+, 2 1/2 709 \$+, 3 1/2 899 \$+, 4 1/2 1079 \$+

- Chauffés, climatisés, électros inclus

- Piscine intérieure, stationnements disponibles



(514) 933-6771 ou (514) 943-5888

www.metcap.com

Budweiser

SSQ Groupe financier

Université **um**
de Montréal

www.carabins.umontreal.ca

courrier du lecteur



Un homme vend des kirpans.

Grandeur et misère du multiculturalisme

Avec le cosmopolitisme que l'on connaît dans les grandes villes canadiennes, il n'est plus nécessaire de voyager pour entrer en contact avec la diversité culturelle mondiale. Certaines de ces cultures peuvent avoir des coutumes qui choquent les membres de la culture occidentale. Le jugement récent de la Cour suprême du Canada montre qu'il y en a aussi qui provoquent de vives controverses et qui suscitent une réflexion plus approfondie. À la controverse québécoise sur le port du kirpan dans les écoles s'ajoute l'interdiction du port du voile dans les écoles françaises et de la pratique clandestine de l'excision du clitoris jusqu'en terre d'Amérique.

Ces débats raniment le vieux spectre du relativisme culturel que présuppose le multiculturalisme canadien : est-il acceptable de tolérer toutes les coutumes dans notre société ? Les cafétérias des organismes publics devraient-elles fournir des repas conformes à des exigences religieuses particulières ? La religion peut-elle être invoquée pour exempter certains élèves des cours d'éducation physique, de sexualité, de biologie ? La liberté de religion prime-t-elle sur l'égalité des sexes ? Il est évident que toutes ces exigences relèvent d'un code de valeurs différent du nôtre et il est légitime de se demander si toutes les valeurs qui déterminent ces revendications peuvent coexister avec celles de l'Occident laïcisé. Il faut également chercher à savoir s'il est justifié d'interdire l'exercice de certaines pratiques qui découlent de l'adhésion à de telles valeurs.

Les chartes québécoise et canadienne garantissent sans discrimination l'exercice des droits et libertés, notamment de religion, de

langue, et sans égard quant à l'origine ethnique. C'est donc au nom de ces droits que les communautés culturelles revendiquent des accommodements de la part de notre société par rapport à leur culture et à leur religion. D'un autre côté, nous constatons que ce qui est demandé au nom de notre propre charte contrevient souvent au principe même de cette charte, à savoir le principe du respect de la personne (égalité des sexes, notamment). Il y a là un paradoxe pouvant être illustré par le cas d'une certaine interprétation de l'islam. À part le port du voile par les jeunes filles, celle-ci peut se manifester par la soumission de la femme à l'autorité de l'homme, le malaise ou le refus par rapport à la mixité des écoles, la demande de dispense de certains cours à l'école, voire l'excision...

La tradition occidentale considère cependant que l'être humain, par sa conscience, est un être libre. Cette liberté fonde sa dignité et fait un absolu de la personne humaine. Par conséquent, comme le dit Kant, nous avons le devoir « de n'abaisser aucun autre homme jusqu'au point où il serait uniquement moyen au service de nos fins ». Le concept de liberté, pour être cohérent, ne se résume donc pas à tout permettre.

Il est clair selon moi que certaines cultures portent en elles des valeurs qui réduisent la femme au rôle d'objet sexuel, donc qu'elle est considérée comme un moyen, une propriété de l'homme, une chair à mari. Le principe universel du respect de la personne garantit par nos chartes de droits et libertés n'est donc pas respecté dans toutes les cultures.

Le multiculturalisme sous-entend le pluralisme des valeurs, ce qui veut

dire que des valeurs antagonistes sont invitées à coexister au sein d'une même société. Toutes les valeurs sont donc sur le même pied d'égalité ; toutes les opinions se valent. Ce relativisme intégral nuit au respect de valeurs communes essentielles à la société occidentale, comme l'égalité des sexes. Le multiculturalisme canadien doit promouvoir et protéger la dignité humaine, protéger la vie privée de chaque individu, le rendre souverain de son esprit... Il doit cependant assigner des limites à la liberté, sinon le concept même de liberté est vidé de tout son sens et se retourne alors contre son propre idéal. Une société qui se dit tolérante doit aussi pouvoir tolérer le fait que l'intolérable ne peut être toléré, si cette société veut rester cohérente quand elle affirme vouloir le respect de la dignité de la personne et de ses droits et libertés.

François Doyon
Étudiant au doctorat
Département de philosophie
Université de Montréal

L'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrées : il reste beaucoup à faire

Les mouvements de population ont cours depuis la nuit des temps. Mais selon l'*International Migration Report 2002* des Nations unies, le nombre des migrants a doublé depuis les années 70. Effectivement, environ 175 millions de personnes vivent en dehors de leur pays natal et 1 personne sur 10 vivant dans les pays industrialisés est immigrée.

Au Québec, on prévoit accueillir plus de 48 000 immigrants d'ici 2007. Actuellement, 1 Québécoise sur 10 est née à l'étranger. Presque la moitié des femmes immigrées appartiennent à une minorité visible. Dans *Les femmes immigrées du Québec*, la troisième publication de la collection Des nouvelles d'elles, le Conseil du statut de la femme du gouvernement du Québec trace un portrait de ces femmes. Ce document met en relief non seulement la grande diversité des Québécoises immigrées, mais également leur dynamisme et leur potentiel.

Depuis les années 90, la migration des femmes en qualité de travailleuses indépendantes est dans une proportion nettement plus imposante qu'auparavant. Les femmes immigrées des dernières vagues sont très scolarisées et diplômées. Elles sont aussi très motivées à trouver un emploi. Elles aimeraient bien que les compétences qui leur ont valu leur entrée au Québec aient une résonance auprès des employeurs québécois.

Les femmes immigrées ont à relever tous les défis qui se posent aux personnes qui immigreront en plus de

faire face à un double handicap, celui d'être femmes et nouvelles arrivantes. Plusieurs études ont relevé les nombreuses difficultés qu'elles vivent dans le processus d'accès au marché du travail, difficultés encore plus grandes pour elles que pour leurs homologues masculins.

Le Comité permanent sur le statut de la femme s'est senti interpellé par les enjeux particuliers relatifs à l'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrées et invite à y réfléchir au cours d'un colloque qui aura lieu le 27 avril à l'UdeM. Dans une perspective d'équité, les organisations, dont l'Université, devront tenir compte de ces enjeux dans le processus de recrutement de nouveaux employés. Nous espérons que les membres de la communauté universitaire nous accompagneront nombreux dans cette réflexion sur notre réalité plurielle.

Nous aimerions aussi souligner que nous célébrerons, le 21 mars, la Journée internationale contre le racisme, qui veut promouvoir le respect mutuel entre les personnes issues de communautés culturelles différentes. Profitons de cette occasion pour penser aux moyens d'une intégration harmonieuse.

Fasal Kanouté
Professeure agrégée

Andrée Labrie
Coordonnatrice
Membres du Comité permanent
sur le statut de la femme

LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

Vous faites partie de la famille, partagez votre patrimoine

Fonds de développement
(514) 343-6812
www.fdev@umontreal.ca

Université  de Montréal

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

On met l'accent sur l'anglais.

■ English Conversation

NIVEAUX 2, 3 ET 4

22 avril au 17 juin

Samedi de 9 h à 14 h

ou

1^{er} mai au 19 juin

Lundi et mercredi de 19 h à 22 h

NIVEAUX 1B, 2, 3 ET 4

2 mai au 20 juin

Mardi et jeudi de 9 h à 12 h

■ Writing Workshop

NIVEAUX 4 ET 5

2 mai au 20 juin

Mardi et jeudi de 19 h à 22 h

■ Business English : Oral Communication

NIVEAUX 4 ET 5

2 mai au 20 juin

Mardi et jeudi de 19 h à 22 h

Printemps 2006

Frais de scolarité

284,88 \$ pour un cours de 45 heures

TEST DE CLASSEMENT OBLIGATOIRE

Date limite d'inscription : le 7 avril

Téléphonez ou consultez le site Web pour savoir

quels documents sont requis lors de l'inscription.

514.343.6090 1 800 363.8876

www.fep.umontreal.ca/langues/

Université  de Montréal

Centraide : objectif dépassé !

La campagne annuelle de Centraide à l'Université a une fois de plus connu un succès sans équivoque puisque l'ambitieux objectif de 325 000 \$ fixé d'entrée de jeu a été atteint ; il a même été dépassé de quelques milliers de dollars.

Ce succès témoigne éloquentement de la générosité des donateurs ; il est également le fruit du dévouement manifesté par les 125 bénévoles qui méritent de chaleureux remerciements.

Voici le détail des contributions de la communauté à la campagne : les étudiants ont versé 4200 \$, les

retraités 61 632 \$, les services 62 316 \$, la recherche 4280 \$ et les facultés 197 313 \$.

Personnellement, après plus de 18 ans de collaboration avec Centraide, je suis devenue convaincue que son message « Aider les organismes qui aident les gens à se prendre en main » interpelle chacun au plus profond de lui !

Merci à toutes et à tous !

Céline Pilon
Directrice de la campagne
Centraide à l'UdeM

calendrier mars

Lundi 20

L’orientation spatiale d’un point de vue anatomique et physiologique comparatif
Séminaire de Werner Michael Graf, du Howard University College of Medicine (Washington). Organisé par le Département de sciences biologiques.
Pavillon Marie-Victorin, salle D-201
(514) 343-6878 10 h 30

Dissection moléculaire du développement de l’insuffisance cardiaque angiotensine II dépendante
Conférence de Pierre Paradis, de l’Institut de recherches cliniques de Montréal. Organisée par le Département de biochimie.
Pavillon Roger-Gaudry, salle D-225
(514) 343-6111, poste 5192 12 h

Récital de flute
Classe de Lise Daoust.
Au 200, av. Vincent-d’Indy, salle B-484
(514) 343-6427 12 h

Diversité et éducation : quoi de neuf en France ?
Conférence de Jacqueline Gautherin, de l’Université Lumière-Lyon 2, et Françoise Lantheaume, de l’Institut national de la recherche pédagogique. Organisée par la Chaire en relations ethniques, le Centre d’études ethniques des universités montréalaises et le volet « Éducation et formation » d’Immigration et métropoles.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 580-31
(514) 343-6111, poste 4052 12 h

Les migrations irrégulières entre l’Afrique et les pays de l’Union européenne
Conférence de Mehdi Lahlou, de l’Institut national de statistique et d’économie appliquée de Rabat. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 550-05
(514) 343-6111, poste 0852 13 h

Itinéraires d’histoire de l’art : la Renaissance européenne
Bloc II : L’art de la Renaissance européenne au XV^e siècle. Deuxième d’une série de quatre rencontres avec Suzel Perrotte. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Histoire de l’art : la Renaissance en Europe
Bloc II : La Renaissance en Europe du Nord et en Espagne. Première d’une série de trois rencontres avec Armelle Wolff. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h 30

Retrovirus DNA Integration Specificity
Séminaire de John Coffin, de l’Université Tufts. Organisé par l’Institut de recherche en immunologie et en cancérologie.
Pavillon Marcelle-Coutu, salle S1-151
(514) 343-6111, poste 0880 15 h 30

De mémoire de chats : les ruelles
Documentaire de Manon Barbeau (Québec, 2004, 52 min). Activité organisée par le Centre de communication écrite à l’occasion de la Francofête.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 415
(514) 343-5955 17 h 15

Sources de financement
Atelier de Sylvain Ouellet, de SAJE Montréal-Métro. Organisé par le Centre d’entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription au plus tard 48 heures avant la rencontre au 3535, ch. Queen Mary, salle 200.
Au 5255, av. Decelles, salle 3034
(514) 340-5693 18 h 30

Vues de l’Est
Documentaire de Carole Laganière (Québec, 2004, 52 min). Activité organisée par le Centre de communication écrite à l’occasion de la Francofête.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 415
(514) 343-5955 18 h 30

Prélude à l’opéra
Deuxième d’une série de trois rencontres : « *The Turn of the Screw*, de Benjamin Britten », avec Guy Marchand. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire. En reprise le 23 mars de 13 h 30 à 16 h.
Au 3744, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 22 h

Mardi 21

La veille documentaire : demeurez au courant des nouvelles publications dans votre domaine (groupe 720)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l’UdeM, ainsi qu’aux étudiants des cycles supérieurs. Organisé par le Centre d’études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1024
(514) 343-6009 De 9 h à 12 h

School Dropouts in the United States : Incidence, Consequences, Causes, and Solutions
Conférence de Russell W. Rumberger, de l’Université de Californie. Organisée par le Groupe de recherche sur les environnements scolaires du Centre de recherche et d’intervention sur la réussite scolaire.
Pavillon Claire-McNicol, salle Z-330
(514) 279-0852 De 10 h à 12 h



Les étudiants de l’atelier Interprétation IV présentent une pièce de Carole Fréchette (notre photo) le mardi 21 mars. M^{me} Fréchette sera sur place.

Le rôle des bactéries dans le métabolisme du carbone et de l’azote dans le lac Saint-Pierre
Conférence de Roxane Maranger et son équipe, du Département de sciences biologiques. Organisée par le Département de sciences biologiques.
Pavillon Marie-Victorin, salle D-201
(514) 343-6875 11 h 45

On dort comme une buche ! Quel avenir pour la forêt québécoise ?
Conférence de Nicolas Mainville, de la Société pour la nature et les parcs du Canada. Organisée par le comité Uni-Vert-Cité de la FAECUM.
Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-2305
(514) 343-5947 11 h 45

Entrepreneur, moi ?
Conférence de Jean Daoust, géographe entrepreneur à SIGISCO inc. Organisée par le Centre d’entrepreneurship HEC-POLY-UdeM.
Au 520, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Salle 338
(514) 340-5693 12 h

Route 1
Pièce de Carole Fréchette présentée par les étudiants de l’atelier Interprétation IV suivie d’une discussion avec l’auteure. Activité organisée par le Centre de communication écrite et le Service des activités culturelles à l’occasion de la Francofête.
Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d’essai
(6^e étage)
(514) 343-5955 12 h 15

Les épistoliers célèbres
Première d’une série de trois rencontres : « Madame de Sévigné », avec Éric Méchoulan. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Découvrir les outils technologiques de l’enseignement et de l’apprentissage qui me conviennent (groupe 689)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l’UdeM. Organisé par le Centre d’études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 415
(514) 343-6009 De 13 h 30 à 16 h

Itinéraires d’histoire de l’art
Bloc I : Les Phéniciens et les Étrusques. Troisième d’une série de trois rencontres. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Lanaudière
950, montée des Pionniers, 2^e étage
Terrebonne (secteur Lachenaie)
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Reflets d’une ville : Saint-Petersbourg
Deuxième d’une série de quatre rencontres : « Le rêve de Pierre : architecture et urbanisme à l’européenne », avec Christiane Gosselin. Organisée

par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Cours de maitre en saxophone
Par Jean-Marie Londeix, professeur au Conservatoire national de Bordeaux. En reprise les 22 et 23 mars à la même heure.
Au 200, av. Vincent-d’Indy, salle B-484
(514) 343-6427 De 13 h 30 à 16 h 30

Santé et logique de profit : lorsque les médicaments et les soins se lient aux logiques économistes mondialistes
Conférence de Jean-Michel Vidal, professeur associé au Département d’anthropologie. Organisée par l’équipe MEOS du Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 411
(514) 343-6111, poste 0984 16 h

Bilan des compétences
Atelier d’orientation scolaire et professionnelle gratuit pour les étudiants de l’UdeM (35 \$ pour le grand public). Organisé par le Service d’orientation et de consultation psychologique. Inscription obligatoire.
(514) 343-6853 De 16 h 30 à 19 h

Ciné-campus
Histoire de famille, de Michel Poulette (v.o. française, 2005). Avec Danielle Proulx, Maxime Roy et Serge Thériault. Organisé par le Service des activités culturelles. En reprise à 20 h et le 22 mars aux mêmes heures.
Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d’essai
(6^e étage)
(514) 343-6524 17 h

Projets récents
Conférence de Claude Cormier, architecte-paysagiste. Organisée par l’École d’architecture de paysage.
Au 2940, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Amphithéâtre Hydro-Québec (salle 1120)
(514) 343-5865 17 h

Bols et bolles spécial franco
Activité organisée par la FAECUM et Annie Desnoyers, de la Faculté des sciences de l’éducation, à l’occasion de la Francofête.
Café-bar La brunante
3200, rue Jean-Brillant, 2^e étage
(514) 343-5955 19 h

La question de la langue : Ramu et Miron
Activité animée par Micheline Cambron, du Département des littératures de langue française. Organisée par le CRILCQ, la Délégation générale de la Suisse, la Bibliothèque de la Pléiade, le Centre de communication écrite et la Librairie Olivieri à l’occasion de la Francofête.
Librairie Olivieri
5219, ch. de la Côte-des-Neiges
(514) 343-5955 19 h

Concert de l’Atelier d’improvisation (instruments variés)
Classe de Jean-Marc Bouchard.
Au 200, av. Vincent-d’Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Mercredi 22

Mois de la nutrition
Sur le thème « Misez sur saveur et santé, partout où vous allez ! », les nutritionnistes du Service de santé vous invitent à revoir votre alimentation et à découvrir les bienfaits d’une alimentation savoureuse, saine et équilibrée. Venez en apprendre davantage sur le poids santé, découvrir des recettes simples et savoureuses ainsi que des trucs pour bien manger avec peu de temps et à moindre cout. Organisé par le Service de santé. Aussi le 23 mars de 15 h à 20 h.
CEPSUM
(514) 343-6111, poste 1770 10 h

Rencontre avec Jean-Marc Léger, journaliste et éditorialiste
Activité organisée par la FAECUM à l’occasion de la Francofête.
Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-2245
(514) 343-5955 11 h 40

Les épistoliers célèbres
Deuxième d’une série de trois rencontres : « George Sand et Gustave Flaubert : la plus belle correspondance du XIX^e siècle », avec Jeanne Goldin. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Mozart ou Amadeus ? Vérité historique et imagination créatrice
Quatrième d’une série de quatre rencontres avec Guy Marchand. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Récital de chant
Classe de Mark Pedrotti.
Au 200, av. Vincent-d’Indy, salle B-484
(514) 343-6427 17 h

Démystifier l’anxiété
Atelier-conférence organisé par le Service d’orientation et de consultation psychologique. Frais : 20 \$ pour les étudiants de l’UdeM. Se poursuit le 29 mars. Inscription obligatoire.
Au 2101, boul. Édouard-Montpetit
Salle 013-3
(514) 343-6853 De 17 h à 19 h

Convention d’actionnaires
Atelier de Lafortune Cadieux, SENCRL. Organisé par le Centre d’entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription au plus tard 48 heures avant la rencontre au 3535, ch. Queen Mary, salle 200.
Au 5255, av. Decelles, salle 3034
(514) 340-5693 18 h 30

Vins et vignobles du monde (atelier)
Première d’une série de deux rencontres : « La Provence », avec Don Jean Léandri, maître sommelier. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 19 h à 22 h

Geste et conscience en interprétation
Récital (instruments variés). Classe de Francine Beaudry.
Au 200, av. Vincent-d’Indy, salle B-421
(514) 343-6427 19 h 30

Heure de tombée

L’information à paraître dans le calendrier doit être communiquée par écrit au plus tard à **11 h le lundi** précédant la parution du journal.

Par courriel : <calendrier@umontreal.ca>
Par télécopieur : (514) 343-5976

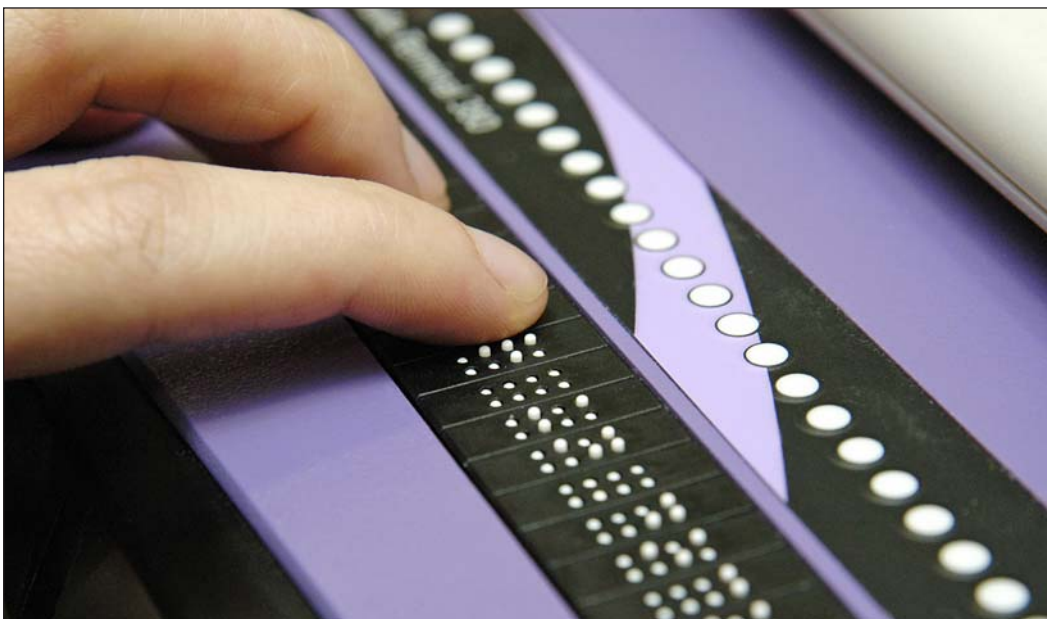
Les pages de *Forum* sont réservées à l’usage exclusif de la communauté universitaire, sauf s’il s’agit de publicité.

Soutien aux études

De plus en plus de cas de « troubles d'apprentissage » chez les étudiants handicapés



L'ergonome Judith Proulx est la coordonnatrice du Service d'enregistrement de lecture adaptée. Ce service dispose du logiciel d'enregistrement audionumérique servant à mettre sur cédéroms le contenu des livres utiles aux étudiants souffrant de déficiences visuelles.



Au laboratoire informatique situé au Bureau des services documentaires adaptés aux étudiants handicapés à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, on trouve un clavier adapté en braille pour les étudiants aveugles.



Les étudiants aveugles peuvent utiliser cet appareil pour communiquer en braille.

« Nous répondons à la plupart des besoins des gens qui frappent à notre porte, dit Nissim Louis. Évidemment, on ne peut pas étudier à leur place. Ils ont beaucoup de mérite. »

Le campus est plus accessible aux handicapés

Selon le Bureau des étudiants handicapés (BEH), les étudiants atteints de troubles d'apprentissage sont en hausse sur le campus. « Nous accueillons une vingtaine d'étudiants souffrant de ces troubles, mentionne Daniel Boucher, responsable du BEH. Cette clientèle a besoin de services personnalisés tels que la prise de notes et de technologies d'aide à l'apprentissage. »

Qu'est-ce qu'un trouble d'apprentissage ? C'est un handicap permanent qui limite l'étudiant au cours de son cheminement universitaire. Il peut s'agir d'un déficit de l'attention, de troubles de la mémoire, de dyslexie, de dysphasie, de dyscalculie, du syndrome de la Tourette ou d'autisme. « Les gens pensent que l'étudiant handicapé est forcément en fauteuil roulant. C'est une erreur, signale Nissim Louis, conseiller au BEH. De plus en plus, le Bureau vient en aide à des hommes et des femmes aux prises avec des problèmes liés à l'apprentissage ou à la santé mentale. »

Depuis la création du BEH il y a plus d'une vingtaine d'années, le nombre d'étudiants handicapés a connu une hausse de 400 %, passant de 40 en 1985 à 165 en 2005-2006. Selon les plus récentes données, plus du tiers ont une déficience motrice et le quart présente des déficiences visuelle et auditive. Mais 20 souffrent de difficultés d'apprentissage, 5 de troubles de santé mentale et 2 de troubles multiples.

« La plupart des étudiants qui souffrent de troubles d'apprentissage et qui nous consultent ont réussi tant bien que mal leurs études secondaires et collégiales, mais se heurtent à des difficultés majeures dès leur premier trimestre à l'Université, où la somme de travail exigée est au-delà de ce qu'ils ont connu jusque-là », explique M. Boucher.

Nissim Louis précise que le trouble d'apprentissage n'a rien à voir avec la capacité intellectuelle. Certaines personnes éprouvent des difficultés avec l'écriture et la lecture, mais possèdent un quotient intellectuel élevé.

La technologie qui aide

Pour bénéficier des services du BEH, l'étudiant doit avoir un handicap permanent, ce qui exclut les cas de dépression majeure ou d'accident aux séquelles temporaires. Il sera donc évalué, s'il y a lieu, par la Clinique d'évaluation neuropsychologique et des troubles d'apprentissage de Montréal. « Nous n'établissons pas de diagnostic ici, déclare Daniel Boucher. Ce n'est pas notre rôle. Mais notre approche n'est pas limitative. Il arrive que nous rendions service à des étudiants qui ont des besoins particuliers. »

Pour l'aide spécialisée, le BEH compte depuis quelques mois sur des appareils numériques comme le lecteur audio Daisy et le Victor Reader, qui permettent à l'utilisateur d'écouter littéralement



Daniel Boucher

ses ouvrages de référence. Transférable dans un lecteur portable, le document peut être utilisé n'importe où et s'adapte bien aux exigences de l'étudiant. Jusqu'en août dernier, ce dernier devait se débrouiller avec des magnétophones peu conviviaux.

Des logiciels adaptés, notamment en langues, aident également les étudiants handicapés. La conseillère Judith Proulx consacre l'essentiel de sa tâche à l'accompagnement technique de ces personnes.

Y a-t-il des problèmes insurmontables pour le BEH ? Pas vraiment, à en croire Nissim Louis. « Nous répondons à la plupart des besoins des gens qui frappent à notre porte, dit-il. Évidemment, on ne peut pas étudier à leur place. Ils ont beaucoup de mérite. Une de nos étudiantes suivait six cours, malgré ses troubles d'apprentissage. Elle devait travailler très fort. »

M. Louis, qui a travaillé cinq ans à l'Université McGill avant d'obtenir son poste à l'Université de Montréal en septembre 2004, a remarqué certaines différences entre les deux établissements. Pour l'université anglophone, la réalité des troubles d'apprentissage est loin d'être nouvelle. On inclut même dans la définition du handicap certains problèmes temporaires de santé mentale comme la dépression, alors qu'ils relèvent plus du Service d'orientation et de consultation psychologique à l'UdeM.

Appelé à commenter la qualité du campus pour un étudiant en fauteuil roulant, il attribue en général à l'Université une bonne note. Mais des problèmes d'accès demeurent à certains endroits. « Tous les pavillons du campus sont accessibles, mais certains locaux le sont plus difficilement. Et si l'on rêve un peu, on peut souhaiter que des tunnels relient des pavillons comme Marie-Victorin et le CEPsum. »

La petite équipe du BEH (qui compte aussi le conseiller Boudouin Cardyn) est toujours prête à sensibiliser la communauté universitaire à la réalité des personnes handicapées. Le 3 mai prochain, elle organise sa compétition annuelle de basketball en fauteuil roulant, à laquelle toute la communauté est invitée. Plusieurs unités ont déjà annoncé leur participation, dont la Direction des immeubles, la FAECUM, l'École de réadaptation et le Rectorat.

M.-R.S.